Ouestions orales

Mais il y a une chose qui me tracasse: je ne comprends vraiment pas l'opposition. Un jour elle se plaint de l'ampleur du déficit et le jour suivant elle propose de réduire l'impôt de cinq milliards de dollars. C'est un manque total de sérieux.

Des voix: Bravo!

M. Crosbie: Monsieur l'Orateur, je sais fort bien que la compréhension du ministre des Finances sur toute question est extrêmement limitée. Mais a-t-il seulement consulté l'exposé du Conseil économique du Canada, et toutes les autres revues qui ne manquent pas de préciser qu'il faut chercher à relancer l'économie?

Voici quelle est ma question supplémentaire. Dans le rapport du même groupe d'étude, il est précisé que le libre-échange continental ne devrait pas être poursuivi en tant que politique générale mais seulement en tant que stratégie sectorielle, là où le besoin se fait sentir. Le gouvernement a reçu un autre rapport de l'autre endroit relatif aux relations canado-américaines et qui recommande que l'on étudie sérieusement la question du libre-échange entre nos deux pays. Quelle est celle de ces recommandations, s'il y en a une, qui est actuellement à l'étude au gouvernement? A-t-il l'intention d'en adopter une?

M. Chrétien: Monsieur l'Orateur, nous avons souvent parlé de ce problème. Bien entendu les recommandations ne manquent pas—le député le dit très bien dans sa question, et nous adopterons la meilleure voie. Dans certains cas, nous avons négocié des accords de libre-échange avec les États-Unis qui ont été favorables au Canada, comme par exemple l'accord sur l'automobile, et si d'autres ententes semblables peuvent être décidées, c'est parfait, mais nous n'avons pas l'intention de brancher la totalité de notre économie sur l'économie américaine.

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

L'INDEMNISATION DES MEMBRES POUR LES FRAIS DE COUR

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au solliciteur général afin d'obtenir plus de détails concernant la politique de protection et d'indemnisation des membres de la GRC dont on a parlé à la Chambre hier. Le ministre a-t-il établi l'étendue de ces dispositions? Dans quelle mesure ont-elles été appliquées?

Plus précisément, le surintendant en chef Donald Cobb a-t-il bénéficié des dispositions de protection et d'indemnisation selon le même principe que celui qui a permis, je pense, à l'ancien ministre d'obtenir de l'aide pour régler ses difficultés?

L'hon. J.-J. Blais (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, le député se souviendra qu'hier, lorsque la question a été soulevée, j'ai dit qu'elle se rapportait à un document distribué et publié par la Commission. Comme il s'en souviendra égale[M. Chrétien.]

ment, il s'agit là d'une politique appliquée à la GRC et qui a été examinée par la Commission d'enquête McDonald. Il se souviendra également qu'au départ, avant que la Commission n'entame ses délibérations et que je n'entre en fonctions, j'ai dit n'avoir pas l'intention de commenter, au fur et à mesure, les questions étudiées par la Commission.

M. MacKay: Monsieur l'Orateur, malheureusement le ministre ne donne même pas un semblant de réponse à une question aussi directe. Je désire l'interroger sur une question connexe. Est-il au courant des circonstances dans lesquelles un journaliste canadien de renom, Peter C. Newman, aurait, à la demande d'un ancien membre de la GRC, communiqué au solliciteur général de l'époque des renseignements concernant les témoignages présentés devant le comité permanent de la justice et des questions juridiques, en mai 1973? Le ministre faisait alors partie du comité.

Sait-il si les renseignements communiqués au ministre actuel de la Consommation et des Corporations ont donné quelque chose et, dans l'affirmative, ce qu'on a fait? A-t-il vu la correspondance adressée au solliciteur général de l'époque par cet ancien membre de la GRC? Ces renseignements lui ont-ils été communiqués?

M. Blais: Monsieur l'Orateur, je me souviens qu'en effet je faisais partie du comité à ce moment-là mais, bien sûr, je n'exerçais pas mes fonctions actuelles. Le député admettra, j'espère, qu'il vient de soulever des faits précis que je ne puis connaître sur le bout des doigts.

Je suis un peu déçu de constater que dans leurs deux questions, ces messieurs d'en face n'ont pas mentionné le programme d'annulation de l'amnistie dont j'ai déjà parlé et qui recevra prochainement davantage de publicité.

LES SPORTS

L'AIDE FÉDÉRALE AUX JEUX PANAMÉRICAINS

M. Art Lee (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État (santé et sport amateur). Comme le ministre des Loisirs de la Colombie-Britannique et le maire de Vancouver ont annoncé leur intention de présenter une demande pour que Vancouver soit la ville hôte des Jeux panaméricains de 1987, le ministre peut-il nous dire si le gouvernement fédéral a l'intention de soutenir cette louable entreprise?

L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Colombie-Britannique et le maire de Vancouver semblent vouloir lancer une nouvelle forme de consultation car ils ne m'ont pas parlé de leur projet.